

COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE en date du 10 septembre 2021

Présents : M Marcel JACQUIN, Maire,

MM Jacques ROLLAND, Daniel DALLERY, Gisèle PLAZA, Jean-Louis GREAU, Corinne DRUHET, Sylvain BOUVIER, Maryline JAMES, Sandrine RAVET et Karine MARTIN

Excusé :

Procurations : Mara PHILIP à Gisèle PLAZA
Marie-Odile ROUSSELET à Jacques ROLLAND
Fabrice MONNERY à Sylvain BOUVIER
Rémy BARGE à Corinne DRUHET
Sébastien GUILLON à Karine MARTIN

Secrétaire : Karine MARTIN

A l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 juillet 2021 est approuvé.

Délibération N°93 : Tarifs CLSH - Règlement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier les tarifs du Centre de Loisirs Sans Hébergement tels qu'ils sont repris ci-dessous, avec effet au 14 septembre 2021 :

PERISCOLAIRE

Tarification actuelle

5 € / mois / enfant ou 55 € / an / enfant (forfait non remboursable)

Tarification proposée pour la rentrée scolaire 2021 en sus

Absence non excusée : 5 €

Repas facturé : 5 €

Pénalité de 5 € par enfant par tranche de 5 minutes au-delà de 5 minutes de retard

Et autorise Monsieur le Maire à signer le règlement intérieur.

Délibération N°94 : Décision modificative 02 – Budget Centre International de Rencontres - Virement de crédit et Décision modificative 01 Budget communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider les décisions modificatives comme suit :

DM N°02 - CIR

Fonctionnement Dépenses		Investissement Dépenses	
Article	Montant	Article	Montant
		2031	21 000,00
		2313	-21 000,00
Total	0,00	Total	0,00
Fonctionnement Recettes		Investissement Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
Total	0	Total	0,00

DM N°01 commune

Fonctionnement Dépenses		Investissement Dépenses	
Article	Montant	Article	Montant
739223	34 732,00		
6232	-10 000,00		
6283	-24 732,00		
Total	0,00	Total	0,00
Fonctionnement Recettes		Investissement Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
Total	0	Total	0,00

Délibération N°95 : Relais d'Assistants Maternelles – Convention financière

Afin de pouvoir bénéficier du soutien de la CAF dès 2021 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de s'inscrire dans le dispositif des Conventions Territoriales Globales à compter du 1^{er} janvier 2021 Et d'autoriser le Maire à signer la CTG qui sera travaillée au niveau du territoire de la Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain.

Délibération N°96 : Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie - Article L 2122-22 du CGCT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend note des décisions suivantes :

N° délibération	N° décision	Objet	Recette	Dépense HT	Sans impact financier
96	30-2021	Renouvellement contrat ECOPASS avec AIR LIQUIDE - Bouteilles gaz – Centre aquatique par an pour 5 ans		1 362,00 €	
96	31-2021	Renouvellement contrat MICROBIB JOOMLA - Médiathèque par an pour 3 ans		176,00 €	
96	32-2021	Renouvellement contrat MICROBIB SAPENTIA - Médiathèque par an pour 3 ans		287,00 €	
96	33-2021	Substitution CNR à VNF - Convention d'occupation du domaine public fluvial			X
96	34-2021	Travaux rénovation de toiture au 966, rue Claires Fontaines - POURCHER		21 474,00 €	
96	35-2021	Impression 2 000 livres Saint-Vulbas - COURAND		16 400,00 €	
96	36-2021	Convention de servitude dans le cadre de la construction du réseau fibre optique SIEA - route de Bron			X
96	37-2021	Contrat annuel maintenance GP SERVICES d'installations de station-service à carburants aux ateliers		506,00 €	

Délibération N°97 : Agrandissement hall-bar accueil au Centre International de Rencontres - Marché de travaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du choix des entreprises et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés :

Lot 04 – Menuiseries extérieures mixtes bois alu	VITTET LEDO BATI	21 325.00 €
Lot 05 – Menuiseries extérieures alu – Métallerie	MSR	15 685.00 €
Lot 10 – Chauffage Ventilation Plomberie Sanitaire	ALCARAZ	20 696.00 €

Délibération N°98 : - Construction vestiaires personnel et réaménagement vestiaires du public au centre aquatique Ain'Pulse - Marché de travaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du choix des entreprises et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés :

Lot 01 – Terrassements VRD	SOCATRA	68 358.50 €
Lot 02 – Gros œuvre	SOMACO	133 186.70 €
Lot 03 – Etanchéité	Infructueux - A reconsulter	
Lot 04 – Revêtement de façade	DORREGO	6 311.50 €
Lot 05 – Menuiseries extérieures alu – Métallerie	ACCORD ALU/MSR	45 718.00 €
Lot 06 – Plâtrerie – Peinture – Plafonds suspendus	BUGEY PEINTURE	19 675.55 €
Lot 07 – Menuiseries intérieures bois	CHEVILLON	37 211.68 €
Lot 08 – Carrelages Faïences	AIN CARRELAGES	28 048.50 €
Lot 09 – Chauffage Ventilation Plomberie Sanitaire	BAL	61 598.85 €
Lot 10 – Electricité courants faibles	CASELLA	29 978.00 €

Délibération N°99 : Construction d'un musée « Patrimoine, Culture et Traditions », maison des associations et ateliers municipaux - Marché de travaux - Avenant 1 du lot 13

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant et toutes pièces s'y rapportant.

Délibération N°100 : Construction d'un musée « Patrimoine, Culture et Traditions », maison des associations et ateliers municipaux - Marché de travaux – Lot 9 - Revêtement de façades - Résiliation de marché

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à résilier le marché et à consulter une autre entreprise.

Délibération n°101 : Implantation d'une nouvelle station d'épuration à filtre planté de roseaux - Choix du Maître d'Œuvre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition du cabinet MERLIN pour la réalisation du projet précité et autorise Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant pour un montant de 78 050.00 € HT, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Délibération n°102 : Acquisition parcelle cadastrée section E n°803 - Propriété SCI Le Bochet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée section E n° 803, pour une superficie d'environ 5 235 m², sise en zone 2AU, rue du Grand Gaillot, propriété SCI Le Bochet, au prix de 90 000,00 €, honoraires non compris, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant, ainsi que toutes pièces s'y rapportant, décide que la commune prendra à sa charge les frais de notaire et de prélever les crédits nécessaires à cette acquisition sur l'opération 97, acquisitions terrains et bâtiments.

Délibération n°103 : Acquisition parcelle cadastrée section D n°1050 - Propriété SCI Le Pichet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée section D n° 1050, avec bâti anciennement à usage commercial, pour une superficie d'environ 1 099 m², sise en zone UB, rue Philibert le Beau, propriété SCI Le Pichet, au prix de 250 000,00 €, honoraires non compris, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant, ainsi que toutes pièces s'y rapportant, décide que la commune prendra à sa charge les frais de notaire et de prélever les crédits nécessaires à cette acquisition sur l'opération 97, acquisitions terrains et bâtiments.

Délibération n°104 : Vente livre « Saint-Vulbas, dans les couloirs du temps d'ombres et de lumières »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix de vente à 14,00 € TTC et autorise Monsieur le Maire à émettre les titres de recettes au compte 70388.

Délibération n°105 : - Révision générale du Plan Local d'Urbanisme - Choix du Maître d'Œuvre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de l'entreprise E.A.U pour la réalisation du projet précité et autorise Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant pour un montant de 44 400,00 € HT, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Pour information :

•Travaux en cours :

- Achèvement de l'enrobé route de Blyes,
- Mise hors d'eau vestiaires du stade,
- **Début octobre** : enrobé sur le parking du Centre de loisirs et travaux vers le bassin de la mairie pour faciliter l'accès PMR des résidents de la MAPA,
- Foot : création entente avec les communes de Loyettes, Saint Maurice de Gourdans et Saint Jean de Niois en vue d'une fusion à la prochaine saison avec Loyettes
- Vente du livre « Saint-Vulbas, dans les couloirs du temps d'ombres et de lumières » rédigé par un collectif dont Patrick Dalmaz, historien, Marcel Jacquin, Jacques Rolland, Mara Philip, Chantal Cugno, Gilles Cugno et Marie Gréau Nouis. Mis en vente à la mairie, au musée, office de tourisme à Meximieux, àPérourges et au Bocal à Saint Sorlin.

La séance est levée à 22h00.

La prochaine séance est fixée au vendredi 15 octobre 2021 à 20h00.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à SAINT-VULBAS, le 14 septembre 2021

Le Maire,



Marcel JACQUIN